

Conférence de l'ACI sur la recherche coopérative "Approfondissons notre identité coopérative"

28-30 novembre 2021, Séoul, République de Corée

Événement préparatoire du Congrès mondial des coopératives sur
l'approfondissement de notre identité coopérative, 1-3 décembre 2021

Changement de dates et réouverture de l'appel à résumés et à propositions de panels

1

Note importante

En raison de la pandémie COVID-19 en cours, le 33e Congrès mondial des coopératives et les événements connexes sont désormais reprogrammés pour se tenir du 28 novembre au 3 décembre 2021.

La Conférence préparatoire sur la recherche coopérative et le 3^e Forum international sur le droit coopératif auront lieu respectivement les 28-30 et 29-30 novembre 2021, et seront les précurseurs de débats thématiques basés sur des contributions scientifiques et analytiques visant à construire le contenu des discussions pendant le Congrès.

L'appel à résumés et l'appel à propositions de panels sont à nouveau ouverts aux soumissions jusqu'au 5 avril 2021 !

Nous vous invitons à lire cette extension d'appel détaillée et vous demandons d'adresser vos questions et préoccupations concernant la conférence de l'ACI sur la recherche coopérative à research.congress@icaworldcoopcongress.coop et celles concernant le 3^{ème} Forum international sur le droit des coopératives à lawforum@icaworldcoopcongress.coop.



Contexte : le 33ème Congrès mondial des coopératives de l'ACI

L'année 2020 a marqué le 125e anniversaire de l'Alliance coopérative internationale (ACI) et le 25^e anniversaire de la déclaration sur l'identité coopérative de l'ACI. Cette année a également été marquée par une pandémie qui se poursuit en 2021. En conséquence, le 33e Congrès mondial des coopératives a été reprogrammé pour être organisé en décembre 2021 à Séoul, en République de Corée. La décision de reporter à nouveau le Congrès a été prise par le conseil d'administration de l'ACI vers la fin de 2020, compte tenu de la situation récente de la propagation du virus COVID-19 ainsi que des progrès réalisés par les communautés scientifiques et médicales pour protéger la vie humaine.

Le Congrès offre une occasion unique de célébrer et d'approfondir la compréhension de l'identité coopérative et l'impact social et économique profond des coopératives dans le monde entier avec des discussions sur des questions telles que :

- Comment les coopératives transforment-elles les sociétés ?
- Comment l'entrepreneuriat coopératif crée-t-il une voie innovante vers un avenir durable ?
- Comment les coopératives font preuve de résilience et d'innovation, et aident les communautés, à la suite de crises telles que la pandémie COVID-19 ?

L'événement examinera comment l'identité coopérative aborde les questions mondiales actuelles comme l'action climatique, le développement durable, les conflits et la violence, l'inégalité des revenus et des richesses, l'égalité des genres et l'avenir du travail, qui exigent une réponse résolue. L'avantage concurrentiel de l'identité coopérative - performance des entreprises, parts de marché, meilleures pratiques de gouvernance et de gestion, et la nature unique du capital coopératif - sera également examiné.

2



Qu'est-ce qu'un Congrès mondial des coopératives ?

Les congrès mondiaux des coopératives, organisés par l'Alliance Coopérative Internationale (ACI), ne se réunissent qu'à des occasions très spéciales : la création de l'ACI (1^{er} Congrès 1895) ; l'approbation de la Déclaration sur l'identité coopérative (31^{ème} Congrès, 1995) ; ou l'Année Internationale des Coopératives des Nations Unies (32^{ème} Congrès, 2012).

Il s'agit de rassemblements de coopérateurs au sens large, y compris des représentants des organisations membres de l'ACI. Le 33^{ème} Congrès mondial des coopératives, initialement prévu pour décembre 2020 et maintenant reporté d'un an à décembre 2021, à Séoul, ne sera que le deuxième congrès à se tenir en dehors de l'Europe et est l'occasion de réaffirmer la valeur et la reconnaissance universelles de l'identité coopérative.

Pour en savoir plus sur le 33^e Congrès mondial des coopératives, consultez le site www.icaworldcoopcongress.coop

La conférence sur la recherche

La conférence de l'ACI sur la recherche coopérative sera organisée du 28 au 30 novembre 2021 à Séoul en tant qu'événement pré-congrès. La conférence sera le précurseur des débats sur les thèmes clés et les sous-thèmes du Congrès mondial des coopératives, en élaborant le contenu des discussions sur la base des contributions scientifiques et analytiques.

3

Résumés et propositions des sessions de panels

Note aux chercheurs ayant déjà présenté un résumé lors de l'appel à résumés initial en 2020

Nous remercions les chercheurs qui ont soumis leurs résumés et propositions de panels pour la conférence sur la recherche en 2020, avec lesquels nous continuerons à travailler jusqu'en 2021. Nous leur demandons de bien vouloir consulter les informations concernant les frais d'inscription à la conférence et les modalités de participation ci-dessous. Ces informations sont également disponibles sur le site de l'ACI [ici](#) et sur le site du congrès [ici](#).

La Conférence sur la recherche coopérative explorera et abordera des thèmes spécifiques intrinsèquement liés au thème général du Congrès : "Approfondissons notre identité coopérative".

L'ACI invite les chercheurs, experts et praticiens des coopératives à soumettre des **résumés individuels (750 mots maximum) ou/et des propositions de sessions de panel (incluant**



les noms et affiliations des participants) sur les thèmes définis dans la note conceptuelle du 33ème Congrès (voir annexe ci-dessous) et proposés dans le cadre de l'une des quatre lignes thématiques spécifiques décrites dans la section Lignes thématiques ci-dessous.

Veuillez utiliser les formulaires de soumission pour les résumés et les propositions de panel, téléchargeables [ICI](#). La soumission doit comprendre :

- Titre, auteur et affiliation
- Le thème de la soumission (voir Lignes thématiques ci-dessous). Un sous-thème peut également être indiqué.
- L'idée de base, ainsi que 3 à 5 mots-clés
- Une explication sur la raison pour laquelle la soumission contribue à l'avancement des connaissances sur l'identité de la coopérative (le cas échéant)

L'évaluation et la sélection seront effectuées sur la base du potentiel des communications et des sessions de panel proposées à aborder des questions critiques en mobilisant des arguments pertinents et solides basés sur des bases théoriques, analytiques, conceptuelles et empiriques.

Les jeunes universitaires (étudiants ou universitaires dans les deux ans suivant l'obtention de leur diplôme) sont particulièrement encouragés à soumettre des propositions.

Les auteurs des résumés sélectionnés seront invités à les développer en articles complets (5000-7000 mots) et, si cela est spécifiquement indiqué, en résumés étendus (2000-3000 mots). Les auteurs sélectionnés interagiront avec le comité scientifique de la conférence de recherche afin d'élaborer leurs communications en accord avec le programme du congrès.

Les résumés des communications et les propositions de panels dans le cadre de ce nouvel appel réouvert doivent être soumis avant le 5 avril 2021. Les documents finaux doivent être soumis au plus tard le 31 juillet 2021.

Lignes thématiques

1. L'identité coopérative

Quelles sont les opportunités uniques que l'identité coopérative présente pour l'augmentation du nombre de membres, l'élargissement de la part de marché et un impact social significatif.

- a. Gouvernance et participation des membres
- b. La reconnaissance de la marque Coopérative
- c. Éducation à l'identité coopérative
- d. Les coopératives et l'identité coopérative en tant que patrimoine culturel immatériel
- e. Les coopératives et l'économie sociale et solidaire
- f. Diversité, équité et inclusion



- g. D'autres sujets clairement liés à ce thème peuvent également être pris en considération

Innovation et entrepreneuriat coopératifs

L'identité coopérative en tant que fondement de l'innovation et opportunité commerciale unique.

- a. Nouveaux paradigmes économiques, transformation numérique et nouveaux modèles commerciaux
- b. Gestion éthique de la chaîne de valeur
- c. Construire de solides réseaux d'entreprises coopératives
- d. Capital coopératif : répondre aux besoins futurs en capitaux
- e. D'autres sujets clairement liés à ce thème peuvent également être pris en considération

Engagement coopératif mondial

Le rôle actuel et futur des coopératives dans l'évolution positive des défis mondiaux : crise climatique, conflit, inégalité.

- a. Les crises mondiales, telles que les crises sanitaires, y compris COVID-19, les migrations, etc.
- b. Changement climatique et protection de l'environnement
- c. Paix positive, reprise après une catastrophe naturelle et cohésion socio-économique
- d. Développement coopératif mondial
- e. D'autres sujets clairement liés à ce thème peuvent également être pris en considération

5

L'identité coopérative et les ODD

Les coopératives en tant que promoteurs des ODD et le rôle de l'identité coopérative

- a. Le travail et son avenir
- b. Santé et services sociaux
- c. Sécurité alimentaire
- d. Énergie et logement
- e. D'autres sujets clairement liés à ce thème peuvent également être pris en considération



Frais et autres modalités de participation

Les événements seront organisés selon un format hybride, les participants ayant la possibilité de se joindre virtuellement par Internet ou physiquement (présentiel) à Séoul. La structure tarifaire suivante s'appliquera aux participants et couvrira l'accès à tous les événements liés à la recherche.

Participation présentielle (physique)

- 250 euros avec dîner de réception pour les pays à haut revenu
- 125 euros avec dîner de réception pour les pays à revenu intermédiaire
- Gratuit pour les pays à faible revenu
- Gratuit pour les jeunes chercheurs
- Gratuit pour les participants inscrits au Congrès Mondial des Coopératives

Participation virtuelle

- 75 euros pour les présentateurs des pays à revenu élevé
- 30 euros pour les présentateurs des pays à revenu intermédiaire
- Gratuit pour les présentateurs des pays à faible revenu
- Gratuit pour les jeunes présentateurs
- Gratuit pour le public

Notes

- 1) Veuillez consulter les [indicateurs de développement mondial 2020 de la Banque mondiale](#) pour connaître la classification des pays par revenu. Le pays de résidence et d'emploi, ou d'études ou d'affiliation universitaire, sera pris en compte pour déterminer les pays des participants.
- 2) Les frais comprennent le certificat de présentation à une conférence scientifique internationale.

Calendrier

Soumission des résumés et/ou des panels avant le 5 avril 2021

Notification aux auteurs sélectionnés avant le 5 mai 2021

Soumission des documents finaux avant le 31 juillet 2021

Publication de résumés et d'articles

Tous les résumés seront traduits en quatre langues (EN, FR, ES, KR) et intégrés dans des actes de la conférence. Toutes les communications seront téléchargées sur le site web et l'application du Congrès.



Activité post-conférence (jusqu'au 31 mai 2022)

Après le Congrès, les auteurs peuvent revoir leurs articles et les soumettre à l'ACI. Les articles soumis, si approuvés, seront utilisés pour publier les actes de la Conférence, une édition spéciale de la *Revue de la coopération internationale*, et d'autres publications (à déterminer), notamment en espagnol, en français et en coréen, sous réserve de l'approbation des auteurs.

Langue

Les résumés doivent être soumis en anglais, français, espagnol ou coréen. Les articles complets doivent également être rédigés dans l'une de ces quatre langues.

Soumission de la proposition

En utilisant les formulaires fournis, veuillez soumettre vos résumés ou votre proposition de session de panel à research.congress@icaworldcoopcongress.coop en indiquant dans l'objet : "LAST NAME-World Coop Congress 125 Years ICA-Theme #" pour les communications ou "LAST NAME-World Coop Congress 125 Years ICA Panel-Theme #" pour les propositions de panels.

Si vous êtes un jeune universitaire (étudiant ou dans les deux ans suivant l'obtention de votre diplôme), veuillez l'ajouter :

"DERNIER NOM - Congrès mondial des coopératives YS 125 ans ACI - Thème #"

7

Plus d'informations

Pour de plus amples informations, veuillez nous contacter à l'adresse suivante

research.congress@icaworldcoopcongress.coop

Comité scientifique

Un comité scientifique supervisera le processus de sélection des communications et l'élaboration des articles. Le comité a deux co-présidents et est composé de chercheurs proposés par

- Le Comité de l'ACI sur la recherche coopérative
- La Société coréenne d'études coopératives



Le processus d'évaluation comportera quatre volets linguistiques, pour l'anglais, l'espagnol, le français et le coréen.

Coprésidents :

- Sonja Novkovic, École de commerce Sobey, Université Saint Mary's, Canada
- Jung-Joo Kim, Université KON-KUK, République de Corée

Les membres :

- Esther Gicheru, Université Coopérative du Kenya, Kenya
- Mirta Vuotto, Université de Buenos Aires, Argentine
- Claudia Sanchez Bajo, Université de Buenos Aires, Argentine
- Davi Moura Costa, Université de Sao Paulo, Brésil
- Jessica Gordon Nembhard, City University of New York, États-Unis
- Akira Kurimoto, Université de Hoseil, Japon
- Morris Altman, École de commerce de l'université de Dundee, Royaume-Uni
- T. Paranjothi¹, Institut de formation des coopératives agricoles, Inde
- Yashavantha Dongre, Université de Mysore, Inde
- Cynthia Giagnocavo, Université d'Almería, Espagne
- Constantine Iliopoulos, Institut de recherche en économie agricole, Grèce
- Paola Raffaelli, École de commerce de Copenhague, Danemark
- Claude-André Guillotte, Université de Sherbrooke, Canada
- Maryline Filippi, Université de Bordeaux, France
- Lou Hammond Ketilson, Université de Saskatchewan, Canada
- Roger Spear, Open University, Royaume-Uni
- Seungkwon Jang, Université de Sungkonghoe, République de Corée
- Chung-Ok Koo, Université des femmes de Séoul, République de Corée
- Hyungmi Kim, Université de Sangji, République de Corée
- Jaeil Song, Université de Myongji, République de Corée
- Sang-Youn Lee, Université de Sungkonghoe, République de Corée
- Seongjae Park, Institut GSJ, République de Corée

¹ <https://ccr.ica.coop/en/newsroom/news/remembering-prof-t-paranjothi-ica-ccr-executive-member-representing-asia-pacific>



[Annexe - Note conceptuelle]

33e Congrès mondial des coopératives, 1-3 décembre 2021 Séoul, République de Corée

Approfondir notre identité coopérative

marquant les 125 ans de l'ACI
et 25 ans de la déclaration sur l'identité coopérative

La transformation sociale et économique est au cœur de mouvements récents tels que celui visant à relever le défi du changement climatique, les mouvements de jeunes et de femmes et d'autres mouvements répondant aux défis environnementaux, économiques et sociaux définis dans l'Agenda 2030 des Nations unies et les objectifs de développement durable (ODD) et, plus généralement, les troubles sociaux qui reflètent des sociétés de plus en plus inégales.

Dans ce contexte, les coopératives devraient être les premières à apporter des solutions, plutôt que d'être les suiveuses, en se fondant précisément sur leur identité coopérative distincte qui leur confère une légitimité en tant qu'entreprises au service des personnes et du bien commun, plutôt que du capital et du profit.

La question clé peut alors être articulée autour des défis et des opportunités : comment les coopératives utilisent-elles la Déclaration sur l'identité coopérative à leur avantage ; comment le mouvement coopératif transforme-t-il l'économie et la société, et de quelle manière le modèle coopératif peut-il ouvrir la voie à un avenir durable ?

C'est à travers leur identité que les coopératives existent dans le monde d'aujourd'hui. En effet, les coopératives n'existeraient pas telles que nous les connaissons, c'est-à-dire comme une réalité mondiale et en réseau, si elles n'avaient pas établi des dénominateurs communs mondiaux et si, dès 1995, ces dénominateurs n'avaient pas évolué en une identité commune à part entière.

La déclaration sur l'identité coopérative, approuvée lors du congrès du centenaire de l'ACI en 1995 à Manchester après un très long processus de consultation au sein du mouvement coopératif, a non seulement permis d'établir un ensemble plus complet de dénominateurs communs pour les coopératives du monde entier avec un septième principe, une série de valeurs fondamentales et une définition, mais, avec ces ajouts et l'ensemble des normes ainsi formées, elle a également constitué un profond saut qualitatif en introduisant explicitement le concept d'identité coopérative.

La prise de conscience de cette identité au cours de ce quart de siècle a fait des progrès substantiels. Les notes d'orientation sur les principes coopératifs, approuvées par l'assemblée générale de l'ACI en 2015 après deux ans de consultation au sein du mouvement coopératif, constituent une avancée importante dans la compréhension des principes, qui constituent la plus grande partie de la déclaration sur l'identité



coopérative. En outre, en comprenant mieux son identité commune, le mouvement coopératif a pu depuis lors mieux intégrer la pluralité des différentes formes de coopératives, y compris les nouveaux types qui sont apparus depuis lors.

La reconnaissance internationale a également suivi : l'identité coopérative a été officiellement reconnue par la communauté internationale par l'approbation quasi unanime en 2002 de la recommandation sur la promotion des coopératives, 2002 (n° 193), de l'OIT tandis que l'UNESCO a accordé en 2016 aux coopératives le statut de patrimoine mondial immatériel par le biais du mouvement coopératif allemand.

D'un autre côté, il reste cependant un long chemin à parcourir pour renforcer l'identité coopérative, alors qu'il est particulièrement urgent de le faire en cette période où le monde subit des changements et des défis dramatiques.

Le congrès de l'ACI est l'occasion de célébrer et d'approfondir la compréhension de l'identité coopérative. Il peut ainsi constituer à la fois un point d'arrivée, en faisant le bilan de ces 25 années de développement de l'identité coopérative, et un point de départ, en lançant un débat qui permettra d'approfondir et de diversifier la compréhension du rôle que joue l'identité coopérative dans la différenciation du modèle coopératif par rapport aux autres formes d'entreprises et d'actions collectives.

En fait, les entreprises des différents coins du monde sont en train de recadrer leur objectif ; les initiatives mondiales d'établissement de rapports sur la durabilité sont en train d'être reformulées, après avoir réalisé que la divulgation de diverses pratiques ne suffit pas à redresser l'économie et la société. De nouveaux modèles d'entreprise émergent, centrés sur les valeurs éthiques et le bien commun, ou qui les défendent, tels que les sociétés B, les entreprises sociales et le Banking on Values. Même la table ronde américaine des chefs d'entreprise a déclaré - en contraste flagrant avec le statu quo - qu'ils sont responsables devant leurs parties prenantes plutôt que devant leurs seuls actionnaires.

Le Congrès débatera de la manière dont notre identité coopérative a un impact positif sur les enjeux mondiaux actuels (développement, sauvegarde de la planète, paix, etc.) et de la manière dont notre identité coopérative a un impact sur les points de vue mondiaux sur le développement humain (dignité du travail, impact de la technologie numérique, égalité des sexes, etc.)

Dans le même ordre d'idées, le Congrès comprendra un "appel à l'action", les organisations sectorielles de l'ACI ayant préalablement interrogé leurs membres sur les trois principales priorités qui auraient le plus d'impact sur la stabilité mondiale et le développement humain. Chaque secteur apporterait ensuite à Séoul des engagements publics pour obtenir des résultats mesurables avec les ODD applicables dans leur secteur, tels qu'ils résultent des sondages effectués auprès de leurs membres de base. Ces engagements seraient intégrés dans la déclaration du Congrès





Appel à résumés

Conférence sur la recherche coopérative « Approfondissons notre identité coopérative »

et feraient ensuite l'objet d'un suivi dans le cadre du calendrier 2020-2030, conformément au plan stratégique de l'ACI 2020-2030.

